

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

**jeudi, 24 mai 2018, à 20 heures,
à l'Epicentre**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Décider et voter un crédit de Fr. 200'000.00 pour les travaux d'alimentation en eau potable de Lucelle. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer le crédit et sa consolidation.
3. Décider et voter un crédit de Fr. 30'000.00 pour le goudronnage de la place de Mister Tri. Financement par le fonds des déchets.
4. Voter les dépassements de budget et approuver les comptes 2017
5. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL